



# Longevelle sur Doubs

Bulletin Municipal Janvier 2021



# Sommaire

- Le mot du Maire *page 1*
  - Etat civil *page 2*
    - Les travaux 2020 *pages 3 et 4*
- Ecole *pages 5 et 6*
  - Les marchés *page 7*
    - Merci les couturières ! *page 8*
- Passage de relais *page 9*
  - Mégo ! *page 10*
    - Zéro Phyto ! *pages 11 et 12*
- Passerelle *page 13*
  - Intramuros *page 14*
    - Super Patrick *page 15*
- Aux Doub'Sœurs *page 16*
  - Pizz'Bar *page 17*
    - Manifestations 2021 *page 18*
- Infos PMA *pages 19 à 21*
  - En bref *pages 22 à 25*

*Couverture : Longeville au fil des saisons...*

*4<sup>ème</sup> de couverture : goûter de Noël à l'école avec le Père Noël masqué ! (vendredi 18 décembre 2020)*

## Le mot du Maire

Cette année 2020 qui vient de se terminer restera à coup sûr dans les annales avec cette pandémie qui touche encore aujourd'hui le monde entier et la crise sanitaire qui l'accompagne.

En espérant que vous n'avez pas été trop affectés par cette situation, nous vous souhaitons avec le conseil municipal une bonne et heureuse année et vous présentons tous nos vœux de bonheur, de santé et de fraternité.

Au cours de l'année écoulée, nous avons vécu deux confinements. Qui aurait pu l'imaginer il y a tout juste un an ? La vie s'est pratiquement arrêtée le 16 mars avec la fermeture de nos services, des établissements scolaires, de nombreuses activités et une économie au ralenti avec une reprise progressive en mai et avant un nouveau coup d'arrêt fin octobre.

Ce virus a totalement bouleversé la vie de notre commune puisqu'aucune manifestation n'a pu se dérouler depuis le 15 mars, hormis le marché du soir de PMA le 7 août qui a connu un vrai succès et qui a été une bouffée d'air pour toutes celles et ceux qui n'étaient pas beaucoup sortis jusque là.

Nous avons été obligés d'annuler toutes les festivités si importantes à l'approche de Noël comme le repas de la commune ou le marché de Noël, un véritable crève-cœur.

Pourtant, 2020 était une année particulière pour la commune avec les élections municipales en mars. A cette occasion, votre conseil municipal a été élu et c'est une équipe renouvelée avec 7 nouveaux conseillers qui apportera un nouveau souffle à mes côtés pour continuer à travailler au service de Longevelle et pour le bien-être de ses habitants.

A l'Agglomération, c'est la continuité avec la réélection du Président Charles DEMOUGE mais avec une nouvelle équipe à laquelle je participe activement en tant que vice-président.

2020 a été une année de transition pour la commune avec des investissements qui ont été décalés :

- la réfection de la rue des Vignes qui sera réalisée en 2021 car nous avons décidé de procéder à l'enfouissement des réseaux secs au préalable,
- l'aménagement d'une aire de camping-car à l'entrée du village qui a débuté et se concrétisera au printemps.

Nous avons tout de même investi à l'école, dans du matériel pour nos classes et nous en avons profité pour refaire complètement une salle.

Pour notre école, il a fallu s'adapter avec l'enseignement à distance dans un premier temps mais aussi avec des protocoles stricts pour la reprise en mai et la rentrée scolaire. Un grand remerciement à toute l'équipe éducative.

En ces périodes troublées, la commune a continué à fonctionner en s'adaptant aux conditions sanitaires et aux préconisations de l'État. La municipalité est restée à vos côtés et à votre écoute. Merci aux employés et aux conseillers municipaux de l'ancienne et de la nouvelle équipe.

Un bel élan de solidarité a vu le jour lors du premier confinement entre des habitants et les membres du conseil municipal pour la fabrication de masques, afin de les distribuer à toute la population pour le 11 mai dans une période où il était compliqué de s'en procurer.

Je tiens ici à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans cette action solidaire.

Enfin, je formule un vœu pour 2021 afin que ce virus s'éloigne définitivement et que nous puissions bientôt revenir à une vie normale.

Une bonne année 2021.

Pierre-Aimé GIRARDOT



## *Ils sont NÉS*

- 26 mai **TIAGO** de Julien JACQUET et de Mélanie CHABOUD-VELLE
- 17 juillet **THIAGO** de Cyril PETREMANT et de Laura CHIPPEAUX
- 20 novembre **MAËLLE** de Julien DA SILVA CAMPOS et de Nadège DOUAMI



FÉLICITATIONS



## *Ils se sont MARIÉS*

- 12 juillet : David GOUDEY et Estelle MOREAU
- 25 juillet : Florian BILLEY et Laura FROSIO
- 31 octobre : Jean-Marie LEFEBVRE et Sophie PEPE



## *Ils nous ont QUITTÉS*

- 1<sup>er</sup> février : Lucienne GRISIER, 77 ans
- 4 mars : Jean-Pierre PERIN, 62 ans
- 27 décembre : Berthe PONTEVIA, 94 ans



## Les Travaux 2020

✓ Réalisation par l'entreprise Cometrac d'une barrière amovible anti-intrusion.

Celle-ci permet de bloquer l'accès au stade pendant les périodes creuses de pratique du sport.

**Coût : 2 300 € HT**



✓ Réfection des plafonds et éclairage LED de 2 classes. Rénovation de l'électricité et peinture complète pour la classe de CE.

Travaux réalisés par l'entreprise Meillet (**Coût : 4 870 € HT**) ainsi que par les employés communaux et les emplois scolaires durant l'été.

✓ Remplacement du mobilier (tables et chaises de la classe des CM et tables de la classe de Maternelle), achat de 3 tableaux blancs triptyques, de vidéoprojecteurs et d'un téléviseur.

**Coût travaux et investissement : 12 535 € HT**





✓ Afin d'optimiser la consommation énergétique, poursuite du remplacement de l'éclairage public par des luminaires Led, et d'horloges astronomiques, par l'entreprise Lumielec.

**Coût : 7 313 € HT**

✓ Aménagement d'un chemin piétonnier par l'entreprise Société Nouvelle Parret.

Cette voie permet de relier le lotissement de la Vie d'Ambre et le chemin derrière l'école.

**Coût : 5 386 € HT**



## Label École Numérique

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée pour le numérique dans notre école avec l'achat d'ordinateurs portables et de vidéoprojecteurs.

Durant le printemps, la municipalité a répondu à l'appel à projet "Label École Numérique 2020" destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires des communes rurales.

Notre dossier, retenu en décembre 2020, permettra de continuer à investir à hauteur de 12 000 € (subventionné à 50% par l'État) pour nos jeunes écolières et écoliers (ordinateurs portables, visualiseurs, systèmes pour rendre les tableaux interactifs, robots, tablettes, chariot de rangement).



## À La Damassine...

La classe des petits-moyens a participé à une sortie à la Damassine de Vandoncourt le 21 septembre 2020.

Au programme : chasse aux petites bêtes et fabrication d'un insecte imaginaire en éléments naturels.

Le soleil était de la partie, ce fut une belle journée dont les enfants se souviennent encore.



## À la piscine...

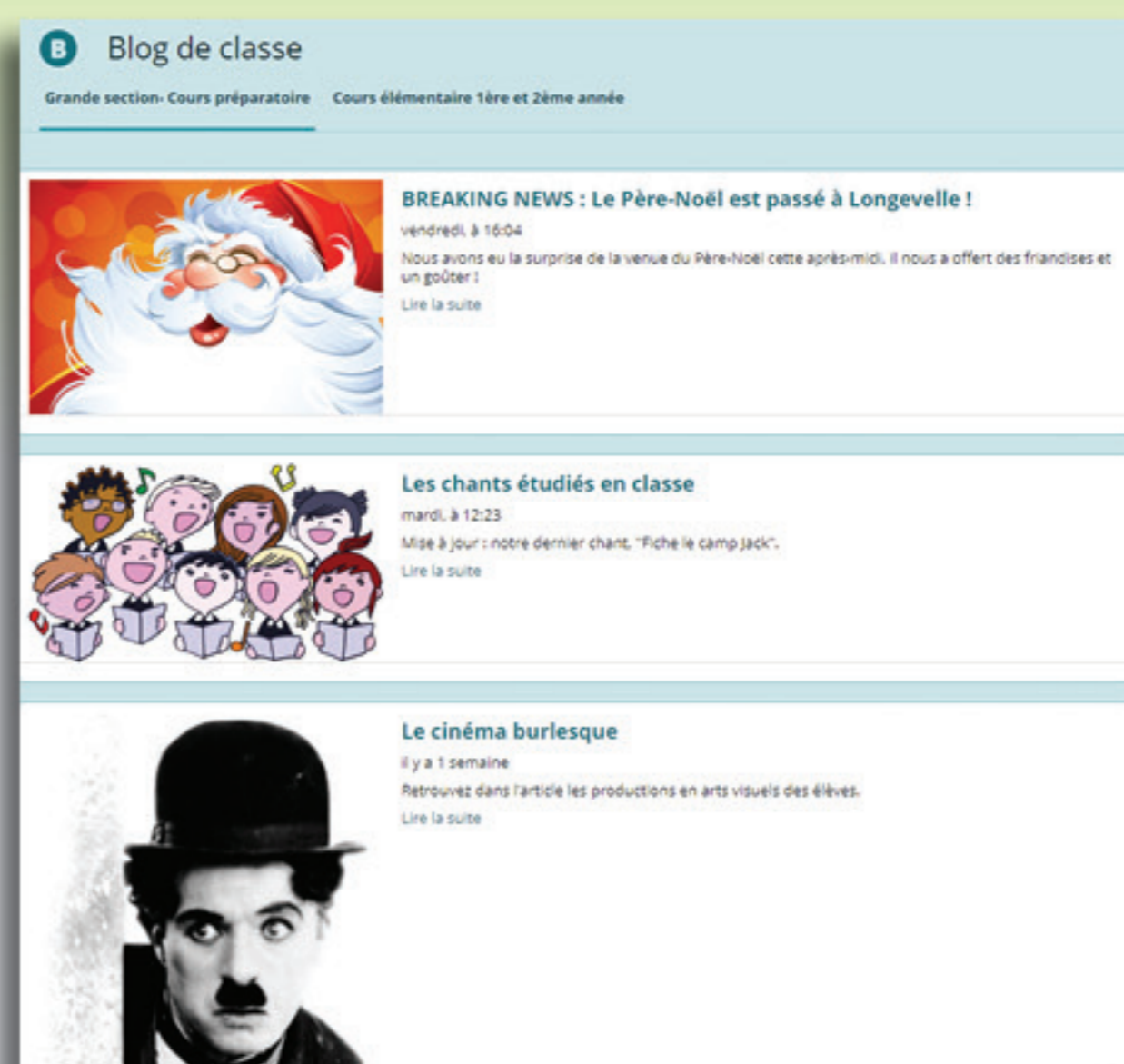
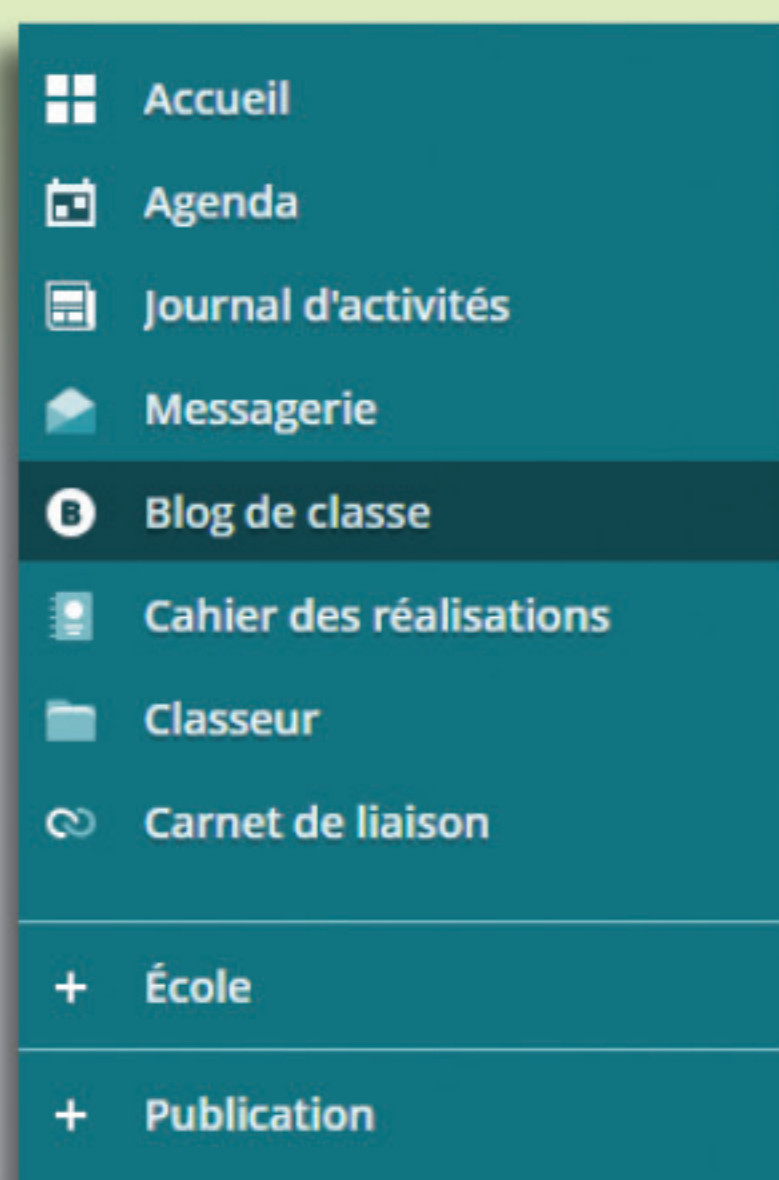
La classe de CE1-CE2 a participé à un cycle natation de septembre à décembre 2020.

"On allait tous les mardis matin à la piscine de Montbéliard avec un bus Mouchet. Les séances duraient 40 minutes. La classe était séparée en 2 groupes : celui du maître-nageur et celui de la maîtresse, Cécile BALIKO.

On a appris à faire l'étoile de mer sur le ventre et sur le dos, à tomber en chute arrière, à aller chercher des anneaux au fond de l'eau, à nager sur le ventre et sur le dos.

À cause de la COVID-19, on y est allés un mardi sur deux à partir des vacances de la Toussaint pour ne pas se mélanger avec l'autre classe de Montbéliard. On devait aussi porter le masque dans le bus jusqu'aux vestiaires.

Lors de la dernière séance, on a fait des tests de natation et à la fin on a joué tous ensemble dans le petit bassin".



## Éclat-BFC

L'école et la mairie de Longevelle-sur-Doubs mettent à la disposition des parents et des élèves un ensemble de services.

En effet, depuis la rentrée scolaire 2019/2020, tous les lycées, collèges et écoles de Bourgogne-Franche-Comté disposent d'un ENT (Espace Numérique de Travail) unique afin d'assurer un continuum pédagogique allant du premier au second degré. Nommé ÉCLAT-BFC, ce nouveau portail intègre plusieurs services : espace de ressources, d'informations, de communication, de collaboration et de travail personnalisé.

Il permet aux parents d'avoir une visibilité sur les projets et les activités pédagogiques qui concernent leur(s) enfant(s) via l'accès aux espaces des classes (blog). De plus, il constitue un moyen de communication privilégié entre l'école et les familles (messagerie ou carnet de liaison).

**Pour y accéder, chaque parent et enfant a reçu au mois de novembre un identifiant et mot de passe.**



## Club improvisation

Cette année encore, le club impro a fonctionné, certes avec des périodes d'arrêt dues aux deux confinements, mais avec le même enthousiasme que l'an dernier. Les élèves de CM2 ont pu ainsi découvrir cette activité théâtrale si particulière, animée par Martine LOUVET.

En effet, sans texte ni mise en scène préalable, cette expérience nécessite de la concentration, de la disponibilité et une écoute attentive de son partenaire. Elle apprend à accepter l'autre et développe l'esprit d'entraide.



**Si vous avez envie de connaître un peu mieux cette pratique, vous pouvez flasher le QR code ci-contre qui vous permettra de visualiser des extraits réalisés par les comédiens en herbe.**





# Les Marchés

## Marché du SOIR

Le 7 août dernier, la commune de Longeville a pu cette année encore accueillir les Marchés du Soir, manifestation organisée par Pays de Montbéliard Agglomération dans différentes localités de PMA.

Les commerçants locaux ont ainsi proposé des produits frais et de saison à un public venu nombreux. En ces temps difficiles dus à la situation sanitaire, cette initiative prenait tout son sens. Chacun a pu ainsi découvrir ce qui fait la richesse de notre terroir qu'il est primordial de privilégier afin de sauvegarder le commerce local.



## ... et Marché du JEUDI



Chaque jeudi depuis le mois de juillet 2020 a lieu un **marché de fruits et légumes frais** en provenance du "Petit Marché" à Sainte-Suzanne. Celui-ci est installé sur le parking à côté de la passerelle et rencontre un franc succès.

Chaque 4<sup>ème</sup> jeudi du mois, il est accompagné de "**Roger BERNARD Sélection**" qui propose tout le linge de maison, du mouchoir à la couette hiver en pur duvet, et qui travaille au maximum avec des fabricants français (Blanc des Vosges, Pyrenex, Carrez...).



# Merci Les Couturières !



Durant le 1<sup>er</sup> confinement au printemps 2020, pour répondre au manque de masques disponibles sur le territoire, "les petites mains" de Longeville ont confectionné des masques "grand public".

Nous voulions à travers cet article remercier les personnes qui ont participé à cette fabrication. Toutes avaient des tâches différentes : coupe de tissus et filtres, couture, repassage.

**1600 masques ont été cousus, ce qui a nécessité :**

- 60 mètres de tissu
- 30 mètres de filtre
- 640 mètres d'élastique
- et 5 kilomètres de fil.

*(Petite note d'humour et technique : pour coudre à la machine, il faut bobiner du fil sur des canettes, donc de nombreuses canettes ont été consommées, avec modération...)*



*Même notre doyenne, Jeanne PERCEROT, a participé à "l'effort de guerre" en retournant les masques avant le repassage.*

La mise sous enveloppe pour la distribution de 2 masques par habitant s'est faite à la salle des fêtes, ce qui a permis de les attribuer dès le déconfinement de mai.

Une mise à disposition de masques pour les collégiens et lycéens du village s'est faite pour la rentrée de septembre. Enfin des masques spécifiques taille enfant ont été achetés et distribués aux écoliers.



**Continuons à pratiquer  
les différents  
gestes barrières !**

# Passage de relais

Lors du scrutin du 15 mars 2020, vous avez choisi de faire confiance à une nouvelle équipe municipale constituée de 8 conseillers sortants et 7 nouveaux membres.



La situation de crise sanitaire est malheureusement venue bouleverser l'organisation du nouveau conseil municipal. C'est pourquoi pendant la première période de confinement, les deux équipes ont décidé d'œuvrer ensemble lors de réunions en visioconférence pour faire face à ce contexte particulier.

Nous tenons donc à remercier les anciens conseillers d'avoir répondu présent après les élections. Le conseil municipal a été finalement mis en place en juin et travaille dans la continuité et le prolongement des actions engagées.

## *Gilles DUMOULIN à l'honneur*

En février, Gilles DUMOULIN a reçu la **Médaille d'Honneur Départementale et Communale** pour ses 30 années de compétence et de dévouement.

En effet, en 1989, Gilles est élu pour la première fois à l'âge de 24 ans sur la liste de Jean-Paul CHARRIER.

Très attaché à sa commune, il a poursuivi son engagement avec Pierre-Aimé GIRARDOT et en 2008, la place de 1<sup>er</sup> Adjoint lui a été confiée.

Merci pour tout le travail effectué pendant cinq mandats.





Mégo !

## Recyclage des mégots de cigarettes



Depuis décembre 2019, la municipalité consciente de l'utilité de débarrasser nos rues des mégots de cigarettes qui polluent notre environnement visuel et naturel, s'est engagée dans une démarche de récupération et recyclage de ces déchets toxiques.

En juin 2020 un premier colis de 10.4 kg représentant une quantité de 41 600 mégots a été envoyé à notre partenaire la société "MéGO !" basée à Bourg-Blanc dans le Finistère.

Ce premier envoi a permis d'éviter la pollution de 10 400 m<sup>2</sup> d'eau, un premier pas quand on sait qu'un mégot met environ 15 ans à se dégrader et que 8 millions de ce polluant sont jetés chaque seconde dans le monde.

Depuis la mise en place de cette action, nous avons remarqué une nette amélioration dans nos rues et devant les points stratégiques comme la boulangerie, le stade, les parkings ...

Ces résultats doivent nous motiver et nous inciter à continuer nos efforts pour le bien de nos habitants, de nos enfants et des générations futures.

Nous avons pour cela investi cette année la somme de 1 816.50 € pour l'achat de mobilier urbain (cendriers, poubelles) que nous avons installé à différents endroits stratégiques sur la commune.



Nous vous rappelons que vous pouvez trouver également un point de collecte pour vos mégots devant l'atelier communal. Vous pouvez les y déposer de préférence dans un sachet plastique et nous nous chargerons du tri et de la mise en sachet.

Un deuxième envoi de 10 kg est en cours de préparation et sera acheminé courant janvier 2021 chez "MéGO!". Nous remercions toutes les personnes qui jouent le jeu et font le geste citoyen de "viser le cendrier".

Nous pouvons être fiers de notre engagement car nous sommes la première commune du Doubs qui se lance dans cette aventure environnementale et notre démarche fait déjà des émules dans le département. Nous avons même été sollicités par un groupe d'étudiants ingénieurs agronomes de ParisTech afin de réaliser une étude sur la problématique liée au recyclage des mégots en tant que déchets toxiques pour l'environnement et pour l'homme.

Le prochain objectif que nous nous fixons est l'obtention du label "ville zéro mégot" afin de protéger et valoriser notre environnement et biodiversité. Ce label nous oblige à respecter une charte qui fixe des critères à respecter (récupération, traitement, sensibilisation, aménagements ...)



# Zéro Phyto !

## Longevelle-sur-Doubs parmi les 11 nouvelles communes de Bourgogne-Franche-Comté labellisées dans la démarche "zérophyto"

Une cérémonie de remise des labels de la Charte d'Entretien des Espaces Publics s'est déroulée le jeudi 5 mars 2020 sur le site d'Ecole-Valentin de la FREDON Bourgogne-Franche-Comté (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

La commune de Longevelle-sur-Doubs s'est vu remettre son diplôme et son label, niveau 3, permettant de mettre en valeur les efforts fournis pour la gestion sans pesticides de nos espaces publics.

Le niveau 3 est l'aboutissement de la Charte : il exige l'abandon total de l'usage des produits phytosanitaires au profit d'aménagements et de méthodes alternatives.

### Une Charte régionale à dimension nationale

Cette "Charte d'Entretien des Espaces Publics", développée par la FREDON de Basse-Normandie, est déployée dans plusieurs régions françaises.



Davantage d'informations sont disponibles sur le site suivant : <http://www.entretien-espaces-publics.fr/>



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et la loi Labbé, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Des solutions alternatives existent !  
Retrouvez-les en scannant le QR code ci-contre :



## *Gildo nous explique les nouveaux modes d'entretien :*

"Depuis janvier 2018, nous avons décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Notre travail d'entretien face à la mauvaise herbe est entièrement manuel et mécanique. Nous n'utilisons plus aucun produit alternatif, ni insecticide, ni fongicide, ni anti-limaces au sein de la commune. Nous évitons la propagation des mauvaises herbes autour de nos espaces verts grâce à l'utilisation fréquente des débroussailleuses thermiques. Nos massifs d'arbustes et de vivaces sont implantés avec de la bâche de plantation et du paillage conséquent.



Pour les espaces en pavés et le long des bordures de trottoirs, nous utilisons une brosse métallique adaptable sur débroussailleuse thermique. Pour les parties en gravier (cimetière), nous avons déposé du gravillon supplémentaire, ce qui facilite l'arrachage manuel lors du désherbage. Courant 2021, des sédums seront plantés dans différents endroits du cimetière. Nous avons sélectionné des variétés de fleurs dans nos massifs qui ne sont pas sensibles aux limaces."

## *Appliquer moins de désherbant, c'est possible !*

**"Du désherbant sur 2 m<sup>2</sup> devant chez moi, ça ne pollue pas !"**

Les produits appliqués sur une surface imperméable sont entraînés avec les eaux pluviales et se retrouvent directement dans les ruisseaux.

**"Mieux vivre avec la végétation spontanée !"**

Ces nouvelles pratiques d'entretien de l'espace public plus respectueuses de la santé et de l'environnement impliquent une présence plus apparente de végétation. Ce nouveau "visage" de la commune ne résulte pas d'un défaut d'entretien mais au contraire témoigne d'une volonté d'améliorer notre cadre de vie.

**Et vous ?**

Par votre soutien, vous pouvez encourager le travail des agents communaux. Pour préserver votre santé et l'environnement, vous pouvez aussi réduire l'usage de pesticides dans votre jardin.

***N'hésitez pas à demander conseil à Freddy et Gildo.***

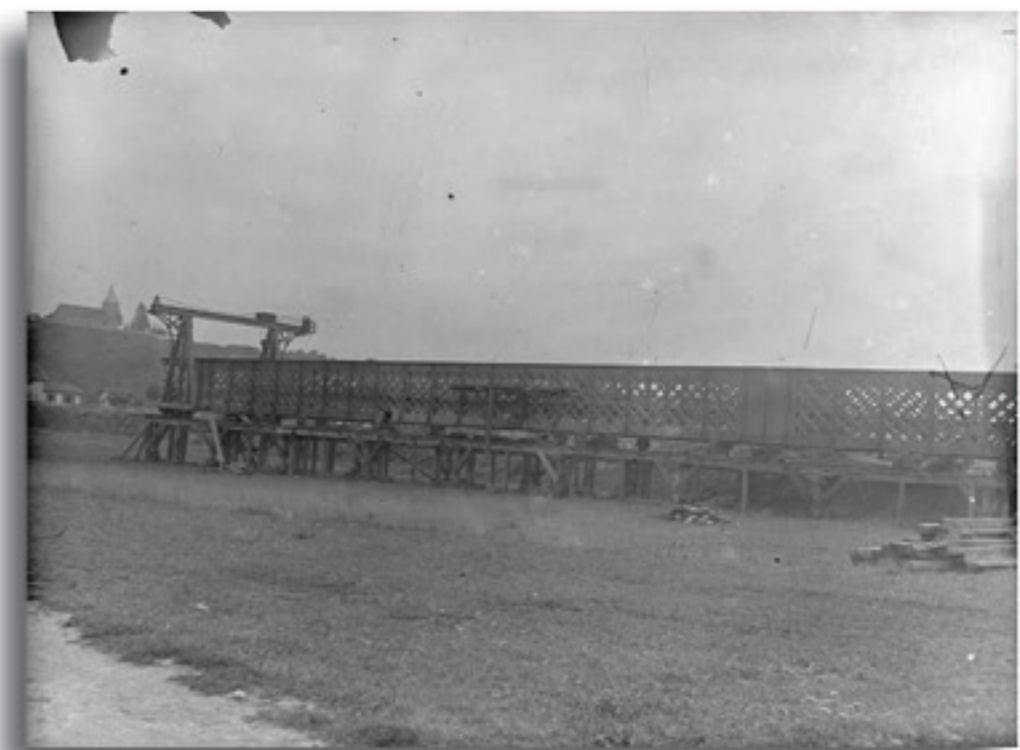
# Passerelle

## *Petit retour en arrière...*

Longue de 183 mètres et large de 3,5 mètres, la passerelle fut construite en 1902 par l'entreprise Antoine ROCCA pour la maçonnerie et les forges de Fraisans pour la partie métallique. L'objectif était de permettre l'accès à la gare SNCF de Saint-Maurice. Auparavant, la traversée du Doubs se faisait à l'aide d'un bac.

Détruite partiellement durant l'été 1944, elle fut reconstruite entre 1946 et 1947 et inaugurée en 1948.

C'est en 1953 que le Ministère des travaux Publics prit la décision unilatérale de transférer la propriété de la passerelle à notre commune. En 1964, la municipalité sollicita le classement de la passerelle en voirie départementale afin que le Conseil Général participe à l'entretien de l'ouvrage. Demande rejetée ! L'espoir de construction d'un nouveau pont s'envola en 1997 avec l'abandon du projet de canal à grand gabarit.



## *Contrôles...*

Une première inspection, commandée par le conseil municipal en 1998, ne révéla pas de dégradation rédhibitoire mais limita l'accès de la passerelle aux véhicules de moins de 3,5 tonnes (alors que la limitation était à 9 tonnes depuis les années 1980).

Un second examen fut réalisé en juillet 2009 par la société AGOGE.

Résultats : d'importants travaux de remise en peinture de la structure métallique fortement

corrodée ainsi qu'une restauration du hourdis en béton et la réfection de la chape d'étanchéité étaient à prévoir. Malheureusement, le montant élevé estimé des travaux et des frais d'étude et de suivi (1 000 000 € HT + 120 000 € HT) et la faiblesse des subventions (35% de l'état mais rien concernant le Conseil Général) n'avaient pas permis de trouver de solution pérenne. En 2013, des travaux d'étanchéité et la réfection de l'enrobé ont été réalisés pour un coût global de 35 000 euros (subventionnés à hauteur de 23 000 €).

La circulation sur la passerelle qui relie deux routes départementales, estimée à 25 véhicules par jour en 1964, est passée à 750 aujourd'hui !

Une nouvelle inspection a eu lieu lundi 24 août 2020. Réalisée par la société spécialisée ADISS pour un coût de 5 560 € HT (sans aide de financement), elle a révélé des manques au niveau de la dalle en béton et des problèmes de corrosion. Mais rien d'inquiétant, compte tenu de l'âge de la passerelle, qui est limitée aux véhicules de 3,5 tonnes depuis 1999.



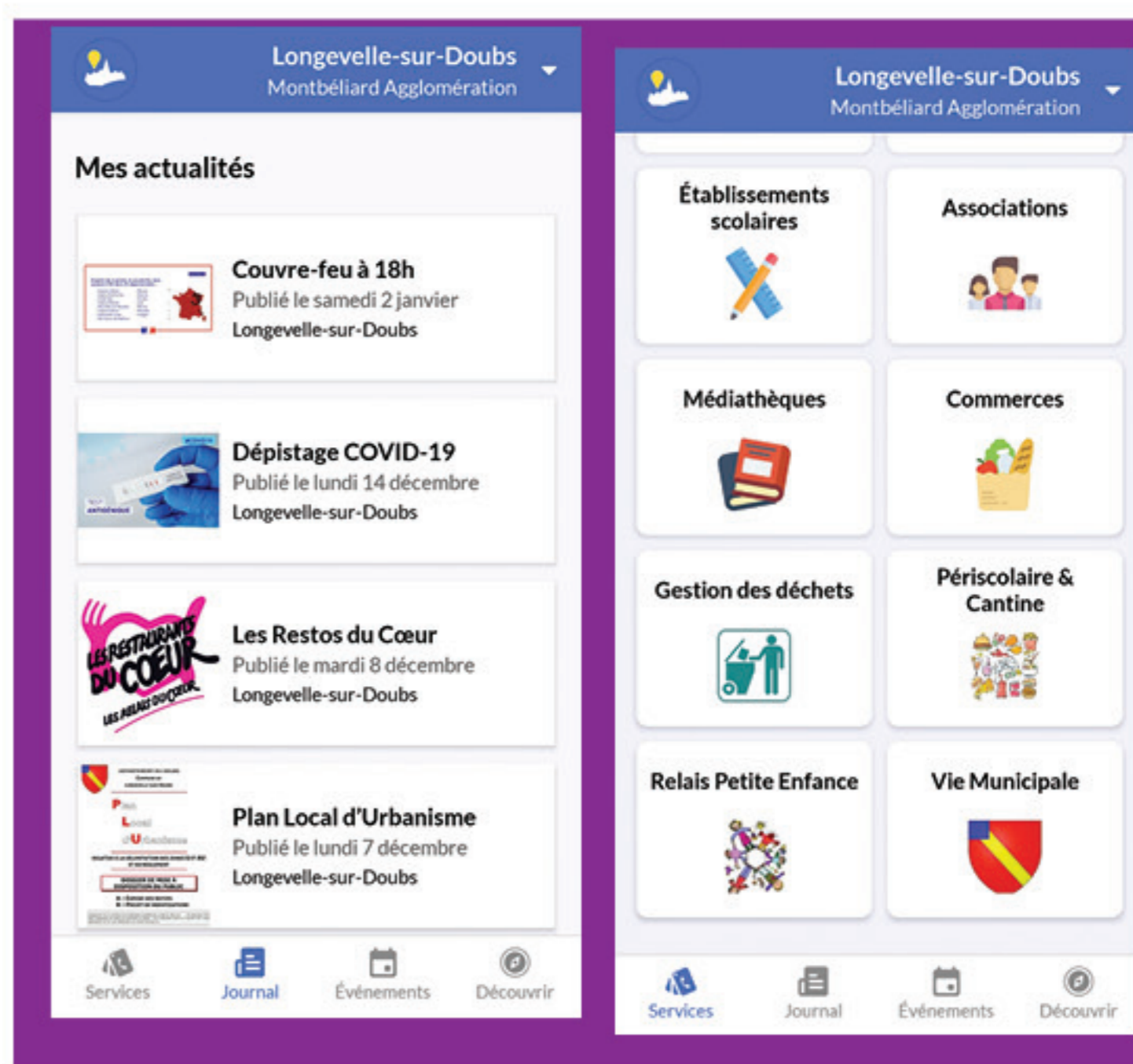


# IntraMuros

## *IntraMuros : une application pour mieux communiquer avec les habitants*

Depuis le printemps 2020 et le premier confinement, la commune a souscrit à une application mobile pour smartphone et tablette afin d'améliorer la communication avec les habitants. L'objectif n'est pas de remplacer le Flash Info Longevelle, le site internet ou le bulletin mais d'enrichir nos outils de communication afin d'être au plus près des Longevelloises et Longevellois pour les informer. Vous êtes déjà 261 à vous être abonnés à l'appli de notre commune.

Intramuros, c'est par exemple 72 actualités diffusées depuis son lancement, 17 signalements de citoyens, des services personnalisés (vie municipale avec les comptes-rendus des conseils municipaux, les flashes infos Longevelle..., relais petite enfance, périscolaire & cantine, gestion des déchets), les fiches des associations et des commerçants, un agenda des événements (malheureusement perturbé cette année). La partie "Découvrir" sera mise à jour en 2021.



Intramuros, c'est aussi l'application mobile qui a enregistré la meilleure performance en rapportant une très bonne note dans toutes les catégories dans le comparatif réalisé par Territoires Numériques BFC (sur 14 entreprises).



Si vous ne l'avez encore pas fait, n'hésitez pas à la télécharger gratuitement sur Google Play ou AppStore ou en scannant le QR code ci-contre pour accéder aux événements de la commune, recevoir les alertes, signaler un problème...

**Nous sommes à votre écoute pour améliorer l'application. N'hésitez pas si vous avez des questions, des remarques, des suggestions...**





## Prévention contre les morsures de tiques



Dans le cadre d'une campagne de communication dédiée à la lutte contre les maladies vectorielles, et en particulier celles véhiculées par les tiques, vous pourrez découvrir au sein de notre village divers panneaux de sensibilisation.

Ces derniers mettent en scène des personnages humoristiques tels que "Super Patrick" qui nous livre ses conseils sur les diverses conduites à tenir lors de nos sorties dans nos jardins ou lors de nos balades :



- **Porter des vêtements couvrants et clairs**
- **Appliquer un répulsif adapté**
- **Rester à l'écart des herbes hautes et des tas de feuilles mortes**
- **Éviter de s'allonger ou de s'asseoir dans les herbes**
- **S'inspecter pendant et après la sortie**
- **En cas de morsures, utiliser un crochet à tiques, désinfecter et surveiller pendant au moins un mois**
- **Si une rougeur apparaît ou en cas de symptômes tels que fièvre, douleurs, maux de tête, consulter son médecin**



La campagne vous propose également de rejoindre la ligue anti-tique ([www.la-ligue-anti-tiques.eu](http://www.la-ligue-anti-tiques.eu)) par le biais du QR Code ci-contre afin de mieux connaître les tiques et de contribuer au programme de recherche participatif.



# Aux Doub'Sœurs

*"Aux Doub'Sœurs" une boulangerie biscuiterie bio au village*



En octobre dernier est né un commerce de proximité un peu particulier **40 GRANDE RUE**. En effet, dans la maison où autrefois le four avait déjà servi à faire le pain pour les habitants du village, les deux sœurs **Margot et Sarah LAROCHE** ont installé leur site de production.

Dans une démarche de qualité et de gestion raisonnée des déchets, elles proposent leurs "douceurs" : pains au levain naturel, viennoiseries, pâtisseries, biscuits et confiseries **100 % BIO**.

Commandes (48 h à l'avance)

Par téléphone :

**06 65 07 01 98**

Par mail :

**doubcontact@auxdoubsoeurs.fr**



Elles accueillent  
les clients les  
**MERCREDIS et VENDREDIS**  
de 17 h à 19 h  
et le **SAMEDI** de 9 h à 12 h  
sur site et sont également  
présentes sur différents  
marchés de la région.

# Le Pizz'Bar

Début janvier 2021, **Audrey et Steeve** ont repris le bar du village. Ce commerce de proximité qui devrait être un lieu de rencontre démarre son activité dans un contexte économique inédit.

C'est pourquoi pour se lancer dans leur nouvel emploi ILS PROPOSENT DES PLATS À EMPORTER :

**PANINIS, BURGERS,  
LASAGNES ET PIZZAS.**



Actuellement  
les horaires d'ouverture  
sont les suivants :  
du **LUNDI AU DIMANCHE**  
de 11 h à 14 h et de 17 h à 21 h 30  
(fermeture le mercredi)

**LIVRAISON POSSIBLE**  
à partir de 20 h  
(18 h pendant le couvre-feu)  
dans un rayon de 10 km

Le Pizz'Bar



25 Grande Rue  
25260 Longeville sur Doubs

**Tél : 09 51 58 89 71**

**06 50 45 98 34**

Mail : [lepizzbar@gmail.com](mailto:lepizzbar@gmail.com)

Facebook : **le pizz'bar**

Dès qu'ils le pourront, le bar et la restauration en salle viendront compléter leur activité, ainsi qu'une petite épicerie avec les produits de 1<sup>ère</sup> nécessité, et les horaires d'ouverture évolueront.

**Tous nos vœux de réussite  
dans leur nouvelle aventure !**

# Les manifestations 2021\*

**\* SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION  
DES CONDITIONS SANITAIRES**



## Mars

**Samedi 13**

**LOTO** à la salle des fêtes  
Les Amis de l'Ecole

**Samedi 20**

**SAINT PATRICK** à la salle des fêtes  
Longevelle Sporting Club



## Avril

**Samedi 24 et dimanche 25**

**SALON DE L'ARTISANAT ET  
DES VINS** à la salle des fêtes

## Mai

**Dimanche 23**

**VIDE GRENIER** au stade  
Longevelle Sporting Club

## Juin

**Samedi 19**

**FÊTE DE LA MUSIQUE** au stade  
Longevelle Sporting Club

**Samedi 26**

**SPECTACLE ÉCOLE** - Repas fin  
d'année à la salle des fêtes  
Les Amis de l'Ecole



## Juillet

**Samedi 3**

**TOURNOI DE PÉTANQUE** autour  
de la salle des fêtes  
Pétanque Longevelloise

**Mardi 13**

**FRITURE, FEUX D'ARTIFICE et  
BAL** au stade  
Vétérans du Foot

## Novembre

**Dimanche 7**

**VIDE PLACARDS** à la salle des fêtes  
Les Amis de l'Ecole

**Vendredi 26**

**MARCHE AUX FLAMBEAUX  
TÉLÉTHON** à la salle des fêtes  
Longevelle et son Patrimoine

## Décembre

**Samedi 18**

**MARCHE DE NOËL** place de la Mairie  
Toutes les associations de Longevelle sur Doubs

**Vendredi 31**

**REPAS DE NOUVEL AN** à la salle des fêtes  
Longevelle Sporting Club

## *Pays de Montbéliard Agglomération*

### *Eau & Assainissement*



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence Eau / Assainissement a été transférée à Pays de Montbéliard Agglomération qui assurait déjà depuis 3 ans le traitement avec la station d'épuration de Colombier-Fontaine.

Après une étude en 2019 sur le mode de gestion (régie ou Délégation de Service Public), c'est Véolia qui a été choisi pour la gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement sur notre territoire.

Une société dédiée "L'Eau du Pays de Montbéliard" a été spécialement créée à cette occasion. Dorénavant Véolia est votre interlocuteur pour toute question sur la qualité de l'eau, une fuite sur le réseau, une baisse de pression et pour toute urgence, vous pouvez contacter le 03 81 90 25 25. Il en est de même pour toutes vos démarches administratives : abonnement, déménagement, demande de raccordement au réseau, relevé de compteur et factures.

Vous pouvez appeler le service consommateur au même numéro du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h, ou vous rendre à l'accueil consommateurs à Pont de Roide Vermondans, 6 allée Jean Moulin, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

Cette année, exceptionnellement, vous n'avez reçu qu'une facture totalisant la consommation d'eau d'une année complète. En 2021, Véolia reviendra à 2 factures annuelles comme le faisait la commune auparavant.

Sachez que vous avez maintenant la possibilité de payer par prélèvement mensuel.

### *Ordures Ménagères & déchets*

Un groupe de pilotage a été mis en place pour mener une étude globale sur les déchets afin d'uniformiser les tarifs et le service sur l'ensemble des 72 communes de l'agglomération.

Avec une réflexion et un choix à venir sur :

- la mise en place d'une redevance ou d'une taxe ainsi qu'une part incitative sur tout le territoire (sachant que nous étions précurseurs dans notre secteur de l'ex CC3C avec la redevance incitative instaurée depuis 2016),
- le devenir de l'usine d'incinération de Montbéliard,
- la diminution du tonnage des déchets produits par les usagers,
- la collecte des emballages recyclables, du papier et du carton soit en apport volontaire au point R, soit directement à domicile.

### *Bio-déchets*

40 % des ménages de notre village sont déjà équipés de bioseaux afin de collecter et déposer les bio-déchets dans les conteneurs dédiés au point R.

Nous sommes les mieux placés de toutes les communes de l'agglomération et nous encourageons celles et ceux qui ne le possèdent pas encore à récupérer leur bioseau ainsi que les sacs à la déchèterie de Colombier-Fontaine.

C'est un moyen supplémentaire de diminuer le tonnage de nos ordures ménagères et le montant de votre facture.



## Economie sociale et solidaire

Dans le cadre de sa compétence "Développement Economique", Pays de Montbéliard Agglomération soutient financièrement les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Au quotidien, ce sont 16 SIAE qui proposent des services très diversifiés aux particuliers, aux collectivités, aux associations et aux entreprises. Surtout, elles permettent à des personnes fragilisées et très éloignées de l'emploi de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elles agissent dans des secteurs professionnels divers tels que le bâtiment, le domaine agricole, les espaces verts, le repassage, l'entretien, la vente...

**Ces 16 structures qui interviennent sur le Pays de Montbéliard sont réparties en QUATRE CATÉGORIES DIFFÉRENTES :**

✓ **LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES (AI)** ont pour objectif la mise à disposition de salariés auprès de particuliers, d'associations, de collectivités et d'entreprises. Elles proposent une première solution à des personnes en difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, sans emploi et qui ne peuvent accéder directement au marché du travail.

*Les Associations Intermédiaires interviennent dans différents domaines (emplois à domicile, jardinage, entretien de locaux, bricolage...).*

✓ **LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI)** assurent un encadrement renforcé qui allie compétences techniques et accompagnement social et professionnel adapté à la situation de chaque personne.

*Ils s'appuient sur des activités supports dans divers domaines tels que : bâtiment, espaces verts, taille de pierre, repassage, lavage, couture, production de fruits et de légumes, collecte, tri et vente de vêtements...*

✓ **LES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION (ETTI)** utilisent la mise à disposition de personnel en entreprise, dans des collectivités locales ou dans des établissements publics. Ces structures assurent à la fois des missions de travail aux demandeurs d'emploi et un accompagnement social, afin de leur permettre le retour vers l'emploi durable.

*Les ETTI sont particulièrement adaptées pour des personnes en capacité d'intégrer rapidement une entreprise. L'ETTI est la dernière étape dans le parcours d'insertion.*

✓ **LES ENTREPRISES D'INSERTION (EI)** sont des entreprises de production de biens ou de services, se situant dans le secteur concurrentiel marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale : accueillir et accompagner des personnes en situation d'exclusion pour construire et finaliser avec elles un parcours d'insertion socioprofessionnel durable. Elles interviennent dans les secteurs d'activité nécessitant de la main d'œuvre.

*Elles sont particulièrement présentes aujourd'hui : dans la rénovation, dans les filières de valorisation de déchets, dans l'environnement naturel, dans les métiers du bâtiment...*



Nom de la structure	Catégorie	Adresse	Contact
<b>Défi</b>	<b>AI</b>	43 rue Villedieu C.S. 80056 25701 VALENTIGNEY Cedex	<b>03 81 37 10 08</b> contact@defi-service.fr ensemblie-defi.fr Facebook.com/ensemblie.defi
<b>Femmes Actives</b>	<b>AI</b>	49 bis avenue des Alliés 25200 MONTBÉLIARD	<b>03 81 90 05 83</b> assfemmesactives@wanadoo.fr
<b>Travillons Ensemble</b>	<b>AI</b>	10 rue des Écoles 25400 EXINCOURT	<b>03 81 32 16 61</b> contact@travillons-ensemble.fr travillons-ensemble.fr
<b>ADDSEA-SIAMB*</b>	<b>ACI</b>	Pack et Home Renaissance, niveau I Local n° 41 - 2 rue du Docteur Flamand 25200 MONTBÉLIARD	<b>03 81 35 81 59</b>
<b>Erige</b>	<b>ACI</b>	43 rue Villedieu C.S. 80056 25701 VALENTIGNEY Cedex	<b>03 81 37 10 08</b> contact@ide-travaux.fr erige-technique.fr Facebook.com/ensemblie.defi
<b>Fer Ensemble</b>	<b>ACI</b>	45 rue de l'Hôtel de Ville 25600 SOCHAUX	<b>03 81 32 16 61</b> fer.ensemble@orange.fr fer-ensemble.fr
<b>Frip'Vie</b>	<b>ACI</b>	23 rue de Gascogne 25200 GRAND CHARMONT	<b>03 81 32 31 14</b> contact@fripvie.fr fripvie.fr
<b>Idé</b>	<b>ACI</b>	43 rue de Villedieu C.S. 80056 25701 VALENTIGNEY Cedex	<b>03 81 37 10 08</b> contact@ide-travaux.fr ensemblie-defi.fr Facebook.com/ensemblie.defi
<b>Les jardins d'IDéES</b>	<b>ACI</b>	Site de production 5 bis rue Sous-Roches 25550 BAVANS	<b>03 81 32 61 80</b> contact@jardins-idees.fr jardins-idees.fr Facebook.com/lesjardins.idees
<b>Indibat</b>	<b>ETTI</b>	7 rue de l'Étuve 25200 MONTBÉLIARD	<b>03 81 32 54 54</b> patricia-siffermann@group-indibat.com
<b>Inéo</b>	<b>ETTI</b>	43 rue de Villedieu C.S. 80056 25701 VALENTIGNEY Cedex	<b>03 81 37 10 08</b> cotact@ineo-interim.fr ineo-interim.fr Facebook.com/INEOINTERM
<b>Bati Emploi</b>	<b>EI</b>	6 rue Jeanperrin - Zac du Charmontet 25200 MONTBÉLIARD	<b>03 81 94 91 95</b> cap-emploi.entreprise-insertion@wanadoo.fr
<b>Définitions</b>	<b>EI</b>	43 rue de Villedieu C.S. 80056 25701 VALENTIGNEY Cedex	<b>03 81 37 10 08</b> contact@definitions-sap.fr ensemblie-defi.fr Facebook.com/definitions.sap
<b>Envie Franche-Comté</b>	<b>EI</b>	Magasin ZA des Combottes rue de la Novie Prolongée 25700 VALENTIGNEY	<b>03 81 30 37 99</b> contact@envie-electromenager.fr envie-electromenager.fr Facebook.com/Envie25
<b>Envie 2E Franche-Comté</b>	<b>EI</b>	Route de Beaulieu 25700 VALENTIGNEY	<b>03 81 96 16 59</b> contact@envie2e-recyclage.fr envie2e-recyclage.fr Facebook.com/ensemblie.defi
<b>IDé</b>	<b>EI</b>	43 rue de Villedieu C.S. 80056 25701 VALENTIGNEY Cedex	<b>03 81 37 10 08</b> contact@ide-travaux.fr ide-travaux.fr Facebook.com/ensemblie.defi

## Ligue contre le cancer

Cette année, suite au confinement, la collecte pour la Ligue contre le cancer a été très perturbée.

La somme de **2 512 euros** a été remise au comité de Montbéliard.

Un grand merci aux donateurs.



## Colis + 65 ans et goûter de Noël

Le repas de la commune n'ayant pas pu avoir lieu cette année en raison de la Covid-19, les colis, habituellement réservés aux personnes de plus de 70 ans, ont été distribués cette année aux longevelloises et longevellois de plus de 65 ans.



Pour la **CONFECTION DES COLIS** ainsi que pour le goûter de Noël à l'école, la municipalité a fait le choix de privilégier les produits locaux :

- Boulangerie biscuiterie bio **Aux Doub'Sœurs,**
- Boulangerie pâtisserie **Damien Vauthier,**
- **Stella Alpina,** restauration rapide et petite épicerie franco-italienne,
- **L'atelier d'Sofie,** créations artisanales.



## *Salon littéraire*

Les Plumes Comtoises nous ont fait voyager le **29 février 2020** à travers de nombreux romans.

En effet les écrivains de notre région sont venus à la rencontre des visiteurs pour partager leur passion et nous faire découvrir leurs nombreux ouvrages qu'ils ont pu dédicacer.



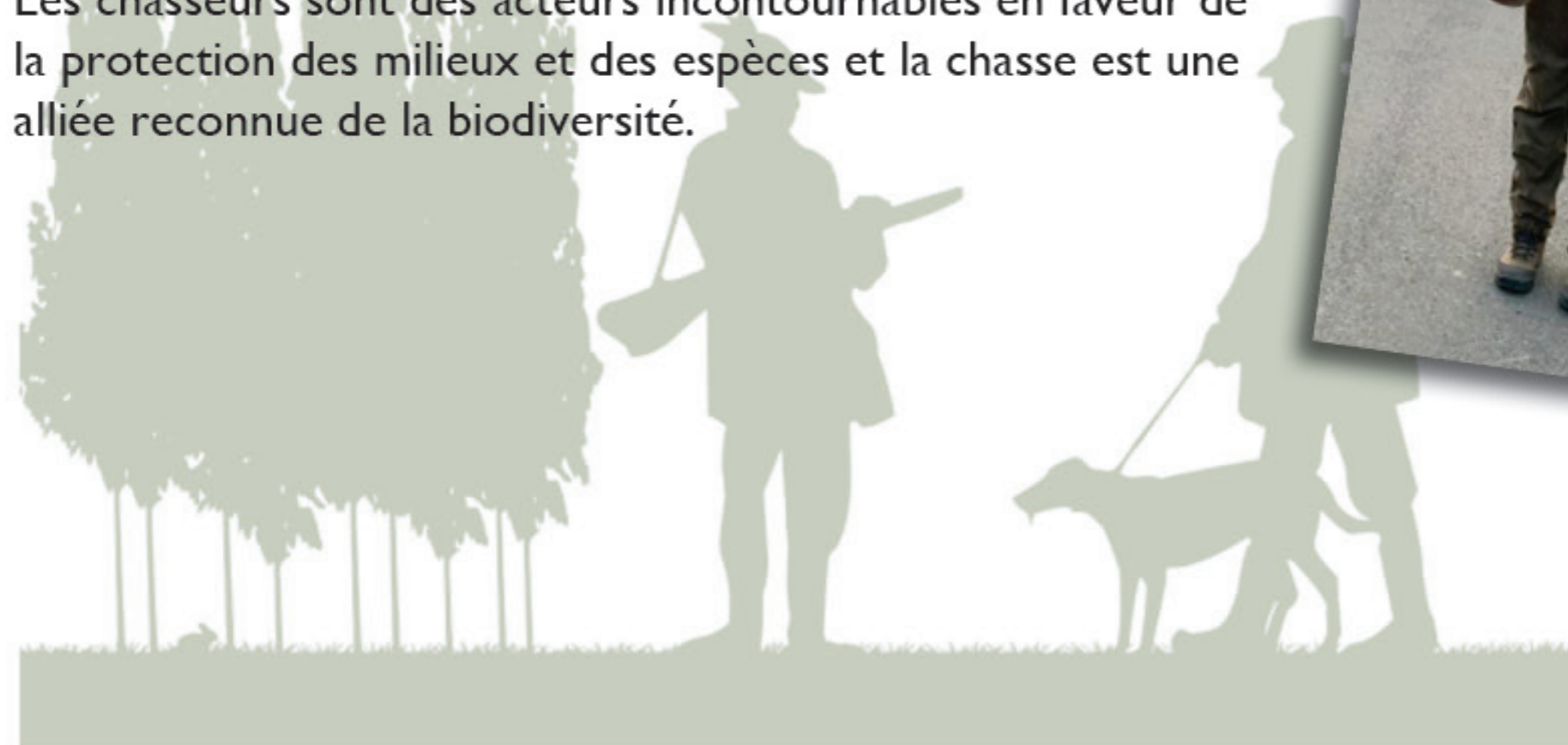
Une artiste peintre animalière était également présente lors de cette journée pour nous présenter ses œuvres.

## *Axelle, 1<sup>ère</sup> chasseuse !*

L'association de chasse de la commune a intégré au sein de sa structure la première femme chasseuse parmi ses 12 membres actifs.

En effet Axelle AUBERT, 23 ans, a passé son permis durant l'été ce qui lui permet de participer à cette activité de septembre à janvier.

Les chasseurs sont des acteurs incontournables en faveur de la protection des milieux et des espèces et la chasse est une alliée reconnue de la biodiversité.





## *Commémorations*

Cette année, compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, les cérémonies commémoratives n'ont pas pu avoir lieu en public.

Le Maire Pierre-Aimé GIRARDOT et les conseillers municipaux ont déposé une gerbe au monument aux morts du village et à la stèle commémorative en face du stade avant de respecter

une minute de silence et de chanter La Marseillaise pour rendre hommage à l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre.

Le monument aux morts et la mairie ont été pavoisés aux couleurs nationales.



## *Job d'été*

Cette année, **Charlyne TSCHIRRET** et **Lucas BOEHRER** ont donné un coup de main à **Freddy MARCHAND** et **Gildo PANTANO**. Merci à eux !



## *N'oubliez pas !*

Votre déménagement est planifié et a lieu dans les prochains jours ?  
C'est le moment de penser à prévenir le secrétariat de mairie.  
De même si vous emménagez dans notre village, vous devez également vous faire connaître en mairie afin de remplir toutes les formalités administratives.



## *Recensement citoyen*



Cette formalité est obligatoire pour tous les jeunes (garçons et filles) de nationalité française. Vous devez vous faire recenser au plus tôt à la date de vos 16 ans (et durant le trimestre suivant).

Vous devez vous rendre au secrétariat de la Mairie avec le livret de famille de vos parents et votre pièce d'identité. Une attestation de recensement vous sera délivrée.

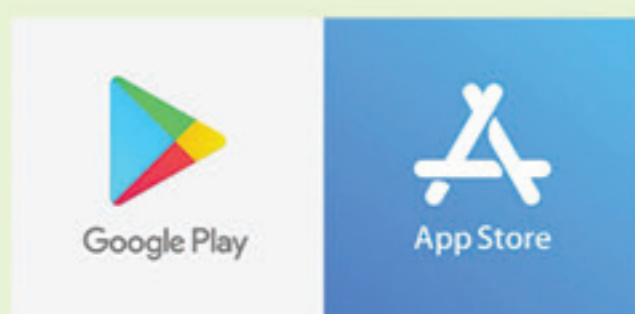
Cette démarche vous permettra :

- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique,
- d'assister à la journée défense et citoyenneté,
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales.



Il y a dans ce bulletin plusieurs **QR codes\*** que vous pouvez scanner avec votre smartphone ou tablette afin d'accéder à des contenus supplémentaires (site internet, vidéos...).

\* Téléchargez, si besoin, un lecteur de QR code sur Google Play ou App Store



## *Le secrétariat de mairie*

Ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de **8 h 30 à 11 h 30**  
et de **14 h 00 à 17 h 30**

Tél : 03.81.93.61.37

Fax : 03.81.93.74.87

Mail :

mairie.longeville-doubs@wanadoo.fr



# Gôûter de noël

